

# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

**Bal de l'escalade  
samedi 14 décembre  
dès 20h00**

**Numéro 87 - hiver 2002 - Paraît 4 fois par an**

Editeurs responsables: Ph. HUGUELET et M.-F. SPIELMANN

Tirage 4000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3

ont participé à ce numéro Ph. Huguelet, M-F Spielmann, R. Juon, N. Magnenat-Fuchs

## Pétition pour la boulangerie Péclard

La commission des pétitions du conseil municipal de la Ville de Genève a planché sur la pétition signée par plus de 3000 habitants, et commerçants et visiteurs de la place du Bourg-de-Four. C'est énorme comparativement à ce que la commission reçoit habituellement. Il y a des années qu'une pétition munie d'autant de signatures ait été traitée par la commission de ce qui démontre clairement l'attachement des clientes et clients de la boulangerie Péclard.

Après avoir auditionné la famille Péclard et

la direction de l'AVV, l'association de la Vieille-Ville ce fut le tour du nouveau propriétaire de l'immeuble et de la boulangerie monsieur Michael Schroeder un habitant de la Vieille - Ville. Selon les déclarations et informations données par monsieur Schroeder une boulangerie sera maintenue mais de dimensions réduites. Le rez-de-chaussée sera en plus aménagé en bar à vins. Il est prévu une galerie pour artistes débutants. Aux étages monsieur Schroeder veut installer des étudiants et jeunes gens dans des studios au prix mensuels de fr. 600.-

Le département des constructions de la Ville de Genève a été consulté sur ce projet et aurait donné son accord.

Si le projet semble à première vue intéressant notre association doit répondre aux objectifs posés par la pétition : nous voulons avoir la garantie qu'une boulangerie artisanale sera maintenue à cet endroit. Monsieur et madame Péclard qui ont travaillé durement toute leur vie dans la boulangerie devraient être indemnisés pour pouvoir améliorer leurs conditions de futurs retraités, car ils doivent quitter leur boulangerie à la fin 2003. Certes monsieur Schroeder n'est pas responsable des tractations de la vente. Ce sont les anciens propriétaires les Minoteriers de Plainpalais qui n'ont pas informé les Péclard et surtout volontairement évité de leur faire une offre de reprise. L'immeuble aurait été acheté au prix de 700000.- fr ce qui au vu de la situation est bon marché.

Les deux associations ont décidé de rencontrer monsieur Schroeder pour faire sa connaissance et être informé plus en détail de ses projets et surtout obtenir l'assurance qu'une boulangerie artisanale continuera à vendre du pain au Bourg-de-Four. Nous demanderons aussi un dédommagement pour la famille Péclard et l'engagement du jeune boulanger qui serait prêt à reprendre la boulangerie. Nous sommes persuadés que monsieur Schroeder ne restera pas insensible à nos requêtes et qu'il se fera un très grand honneur de nous avoir écouté et qu'il aura compris les soucis que se font les habitants et commerçants de la Vieille-Ville qu'il habite.



## Editorial

### La vie en bleu

En novembre, les habitants du quartier n'en ont pas cru leurs yeux en se promenant dans les rues : peu à peu celles-ci se couvraient de bleu, offrant ainsi une chance plus réaliste aux possesseurs de macaron du quartier de trouver une place de parc.

Il convient de se souvenir que cet aménagement est le fruit d'une pétition de l'AHCVV, dont les signatures ont été récoltées il y a bien longtemps...

Mais bon, seul le résultat compte. Les victoires sont rares, elles méritent d'être soulignées.

La réalisation de ces aménagements démontre qu'avec une bonne idée, de la volonté et de la patience, il nous est possible de changer les choses. Qui aurait pensé que ces places (pour la plupart destinées à passer en régime « parcomètre » dans l'intérêt hypothétique des commerces bien rares dans cette zone) pourraient voir inverser leur destin et passer en zone bleue permettant aux habitants de parquer (et parfois d'ailleurs de laisser leur véhicule la journée) ?

Soyons heureux donc, mais sans baisser la garde : malgré l'élargissement de ces zones, le parking reste difficile en cours de journée. Ce qui nous amène à rappeler ce qu'il nous manque pour que notre bonheur urbanistique soit total :

- des contrôles de police (municipale ou cantonale) réguliers ; dans ce domaine tout reste à faire, l'envahissement des rues de la Vieille-Ville reste la règle ; les municipaux sont toujours d'une discrétion... remarquée ;
- les statuts de nos rues, caractérisés par les dispositions inapplicables : à quand un concept simple et facilement surveillé (comme par exemple la Vieille-Ville piétonne appelée de leurs vœux par nos membres) ;
- la pérennisation des « serpents de mer » du centre ville, telle la persistance de la circulation automobile sur le tronçon final de la rue du Rhône (ce malgré de nombreuses annonces de nos autorités) limitant par là le trafic des transports publics ;

1200 Genève 3

P.P

Annancer les rectifications d'adresse selon A.1, no 552

- la lente réalisation des projets initiés ces dernières années : si la peinture de quelques cases bleues a nécessité plusieurs années de réflexion, combien de temps faudra-t-il pour que la Rôtisserie, la place Bel-Air, le Bourg-de-Four soient enfin réaménagés ?

Par cette énumération, nous nous rendons compte que le manque de détermination de certains élus, mais aussi les blocages des projets mentionnés plus haut rendent long le chemin qui nous mènera vers une meilleure qualité de vie au centre. A quand des déplacements piétons plus calmes, moins entravés ? A quand une diminution du trafic individuel permettant un abaissement à un seuil raisonnable de la pollution atmosphérique ?

**BAL  
DE L'ESCALADE  
DE L'ASSOCIATION  
DES HABITANTS  
DU CENTRE  
ET DE LA  
VIEILLE-VILLE  
sur le parvis  
de l'ancien arsenal  
SAMEDI 14 décembre  
dès 20 heures**

## La Maison de quartier a fêté ses dix ans

Vous connaissez la chanson d'Alain Souchon : « J'ai dix ans, je sais que c'est pas vrai mais j'ai dix ans... » Et bien, c'est un peu pareil pour la maison de quartier : on n'a pas de date précise pour dater sa naissance, puisqu'elle a commencé par exister sans locaux, puis avec un bureau au rez-de-chaussée, et enfin dans les locaux actuels. C'est ce dernier âge qui a été retenu : au mois de septembre, on célébrait les dix ans de notre installation dans le lieu actuel. Mais qu'importe après tout la datation précise ?

Nous avons voulu cette fête aussi ouverte que possible : sur le quartier tout d'abord, d'où l'option de faire un maximum de choses à l'extérieur; et aussi sur les associations, auxquelles nous avons donné la possibilité de s'exprimer durant la préparation et durant la fête.

Qu'en fût-il donc ?

apprécié par ces personnes qu'elles ont souhaité voir cette manifestation se renouveler une fois l'an; nous avons pris acte.

Mardi était le jour des écoles et du parascolaire, les enfants du mercredi ont aussi eu droit à leur «spécial dix ans» avec des jeux de marionnettes et un repas.

Le jeudi soir était le soir des associations : habitants, parents, commerçants pouvaient se rencontrer, échanger, discuter. La météo fut une fois de plus exécrable, si bien que la terrasse n'a pas pu servir de forum comme il était prévu, mais le bar du premier n'a vu arriver aucun des clients espérés : mélancolie, litanies habituelles à propos du manque d'enthousiasme d'une population par trop consommatrice et pas assez participative.

## Fête de St-Nicolas



et bien sûr ...  
Saint-Nicolas  
et Père Fouettard

## A table!

Gravir les marches grinçantes d'un vieil escalier en bois avec, à mi-chemin, une courte halte au premier palier et déjà les effluves de mets subtils vous titillent les narines, vous dopent pour terminer l'ascension. Une fois le sommet atteint et à peine son souffle repris, voilà que des mains, des bras, des joues se tendent vers vous et il n'est pas question de se dérober à cet accueil bon enfant. Après avoir distribué une poignée de main par-ci, un bécot par-là, vous découvrez les lieux: une cuisine qui n'a rien à envier à celle d'un grand restaurateur, où s'activent Antonia-Maria et sa sœur Araceli, une brigade plutôt hilare, et, quelques marches au-dessus, une grande pièce joliment décorée de toiles du maître Mandy Nelson et aménagée en salle à manger.

Mais oui, à côté du piano, ce sont Pierre-Yves et Arielle, en grande discussion avec Jean-Luc, Nathalie, Ariane et Alex. D'autres visages familiers sont regroupés devant le bar: Nilou, dans sa jolie robe de circonstance, Alain, Odile, Patrick, Paolo, Thérèse, Sarah, Nicolas, Katarina, Pierre, Chus, Jean-Do; derrière le bar, Isabel, Doris et Didier assurent l'irrigation des palais desséchés.

Vous repérez bien sûr aussi Laïla, Anita, Carole, Malik, Solange, Olivier, Lucio, Alexandra, Francesca, Christian, Christine, Véronique, Pascale et Roland, Claude et bien d'autres potes. Soucieux de votre poids, vous ne piochez que trois chips dans le grand bol disposé sur le bar; soucieux de votre bourse, vous bredouillez un timide «combien dois-je payer pour le repas ?» à l'accorte épouse d'Eladio qui vous tend un verre de vin blanc en guise d'apéritif. Ayant appris que pour cette soirée elle avait mijoté une paella du tonnerre avec sa sœur, vous vous adossez fermement au cadre de la porte, prêt à accuser le choc des chiffres, vous attendant à tout, sauf à sa réponse: «quinze francs, sans la boisson».

Le vendredi  
6 décembre  
dès 16h15

chorale  
des enfants  
de la  
Maison des Petits  
Boissons  
et vin chaud,  
stands bricolage,  
musique,  
Animation de rue  
dès 18h30  
Raclette à la  
MQCC



Sans doute, la terrasse installée au bas de la rue Chasse-Coq, angle St-Léger, a-t-elle été la réalisation marquante de cette semaine d'événements. Dès le début, le dimanche après-midi, chacun(e) s'y est senti(e) à l'aise. C'était le jour des «anciens» de la maison de quartier : joie de revoir une telle, de rencontrer untel, d'embrasser celle-là, d'en serrer cinq à celui-ci, tous ces «ex» qui avaient autant de plaisir que nous à venir là. Pendant ce temps, des familles courageuses inscrites pour le rallye parcouraient à vélo (c'était la journée sans voitures!...) les bords du lac à la recherche de clowns parfois introuvables, et sous une bise des plus fraîche pour la saison. De retour dans la vieille ville, un spectacle de rue, par la troupe «Due punti», animait le lieu, tandis que l'espace couvert devant le manège était investi par un groupe de musique belge, les «Dassin's brothers», qui ont fait entendre leur voix à tout le quartier. Un rayon de soleil tempérant l'atmosphère, le mur de la maison abritait la terrasse de la bise, bref, tout invitait à s'asseoir et prendre un verre : affluence et cordialité étaient grandes..

Le lundi à midi, les Anciens du Bourg d'Of étaient conviés à un repas. La météo, nettement moins clémente que le jour précédent, a rapidement forcé l'abandon de la terrasse, et c'est dans la salle du deuxième que tous ont pu apprécier un délicieux repas mitonné par Doris, à qui je tire une fois de plus mon chapeau. Ce moment a été si

La soirée de vendredi, traditionnellement réservée aux ados, a été marquée par un «chili con carne» très réussi et des démonstrations de break-dance et de hip-hop, mais là encore le ciel était bien sombre et le thermomètre bien bas, ce qui n'a pas contribué à grossir les rangs d'un public qu'on aurait souhaité plus dense.

Samedi enfin, on pouvait assister au concert donné devant le manège par le groupe «Sakai» tout en dégustant un délicieux couscous. Le choix de ce mets, identique à celui de l'inauguration, était un clin d'œil aux événements qui se sont produits dix ans plus tôt : une indigestion collective avait alors affecté tous les participants, ou presque. La conjuration, de ce mauvais sort a parfaitement réussi, et chacun est reparti serein, quoique regrettant la brièveté d'existence de la terrasse, démontée dès le lendemain.

Une commémoration lourde, coûteuse en énergie, dispendieuse, mais heureusement soutenue par le département des affaires culturelles de la ville de Genève. Par contre, elle fut chaleureuse, accueillante, sympathique : le rendement au sens de l'économie moderne est une notion absente de la vie associative, et c'est très bien ainsi.

Didier Roulet, président

Alors là, vous tombez des nues. Jamais vous n'auriez pensé qu'il fût encore possible de se sustenter à Genève, au cœur de la Vieille-Ville, pour moins de vingt balles. Intrigué, vous questionnez les habitués, ceux qui n'ont raté aucun repas à thème de la MQCC, et vous apprenez qu'il s'agit de la N<sup>ème</sup> édition, qu'il y a eu des précédents mémorables: un repas en mai 2000, ayant pour thème la Toscane, brillamment préparé par l'équipe Gallet-Magenat, puis celui d'avril 2001, mijoté par Carole et Nathalie, les saveurs du Maghreb en plus vrai que nature, enfin, à peine sept mois plus tard, l'extraordinaire choucroute garnie de Thérèse et Paolo, avec un petit je ne sais quoi rappelant le plat pays.

Vous pensez être au bout de vos surprises ? Pas du tout ! À peine avez-vous avalé le ristretto préparé par Didier et servi par deux ravissantes soubrettes nommées Dina et Léonie, que vous êtes invité à vous rendre à la boum, à l'étage inférieur. Les plus récalcitrants, dont je suis, trouvent aussitôt chaussure à leur pied, qu'il ne vont pas tarder à prendre, tant l'ambiance est sympathique: billard ou baby-foot pour les uns, danse ou dégustation de boissons exotiques pour les autres, grandes discussions et éclats de rire pour tous.

À deux heures et demie du matin, vos paupières lancent les premiers signaux de détresse et Morphée pointe d'un doigt menaçant le rouleau à pâtisserie: il est temps de partir. Les bécots et poignées de main du début sont remplacés par des embrassades soutenues et des étreintes musclées. Quelle belle soirée ! Vivement la suivante !

Vous les simples virtuoses de la fondue ou vous les maîtres queux confirmés, proposez vos talents à la Maison de Quartier Chasse-Coq pour le prochain repas à thème et sachez surprendre les accros de la bonne chère que sont vos amis de la Vieille-Ville.

JMK

## La Madeleine des Enfants en habits de fête

Toutes les bonnes choses ont une fin et l'exposition « En route pour le cirque » va repartir pour Paris. Nous aurions sans doute pu la garder encore un mois de plus, tant elle a attiré du monde. A ce jour plus de 3300 enfants et 700 adultes sont déjà venus.

Quelle joie d'entendre les fous-rires de nos jeunes funambules ou de découvrir à la sortie les petits minois grimés. A noter que pour la première fois nous avons accueilli une joyeuse équipe de grands-mères venues d'un EMS de Meyrin. Voir une grand-mère de nonante ans marcher sur un banc avec un parapluie ouvert restera un des moments inoubliables de cette exposition vraiment très interactive !

La salle ne restera pas vide pour autant puisque le mois de décembre est plein de surprises pour les tout-petits grâce aux « Animadeleines ».

On commencera

le mercredi 4 décembre avec la « botte du père Noël »,  
1 heure pour fabriquer un joli bricolage indispensable pour le soir de Noël.

Puis le mercredi 11 décembre, tradition oblige,  
on se préparera à l'Escalade.

Dans une ambiance plus feutrée le mercredi 18 décembre sera réservé au conte avec le spectacle de Pascale Porcherot  
« Comment elle est ta maison ? »

Et enfin le très attendu samedi 14 décembre avec la venue de  
**Jacky Lager en concert.**



Lors de son dernier passage, les murs de la maison ont tremblé tant il y avait de monde. Aussi cette fois, nous avons pris nos précautions et c'est la Salle centrale, tout à côté de la Madeleine qui accueillera ce chanteur musicien sensible et humoristique que les enfants adorent.

Et enfin comme chaque année, le Père Noël nous a promis qu'il viendrait juste avant Noël la hotte chargée de cadeaux... Mais chuttt...c'est une surprise !

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Fabienne Bugnon

Directrice de la Madeleine des Enfants

### Renseignements pratiques :

Mercredi 4 décembre : 14h15 pour les 3-4ans.  
15h30 pour les 2-3ans  
Mercredi 11 décembre : 14h15/15h30/16h45 pour les 2- 5 ans  
Mercredi 18 décembre : 14h30/15h30 pour les 2-5ans  
Samedi 14 décembre : **Concert Jacky Lager, tout public Salle Centrale 15h.**

Inscriptions et réservations indispensables du lundi au vendredi de 11h à 15h au 022/810.18.90

du 27 novembre

au 11 décembre 2002

**Le collier d'Hélène de  
Carole Fréchette**

Coproduction :

**Théâtre Le poche - Genève,  
Compagnie Marin - Lausanne,  
Théâtre Arsenic - Lausanne.  
Création en Suisse. M.s. Fran-  
çois Marin.**

**Avec : Fred Mudry, Luca  
Secrest, Pascale Vachoux.**

Au milieu d'une ville chaude et chaotique, Hélène, une congressiste venue du Nord, s'aperçoit tout à coup qu'elle a perdu son petit collier de perles blanches. Dans un élan un peu fou, elle part à la recherche de cet objet modeste et fragile auquel elle tient très fort sans trop savoir pourquoi.

Un chauffeur de taxi nommé Nabil sera son guide et son protecteur dans cette course effrénée. Son périple à travers les rues encombrées et les quartiers ravagés la mène jusqu'aux habitants de cette ville meurtrie qui opposent leur propre souffrance à son malheur apparemment dérisoire.

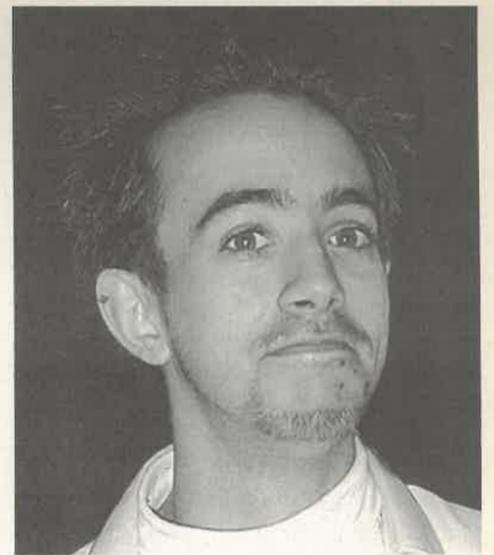
**poche**  
Théâtre en Vieille-Ville Genève

Carole Fréchette Née en 1949 à Montréal. Après une formation de comédienne à l'École Nationale de Théâtre, elle a fait partie du Théâtre des Cuisines jusqu'au tournant des années 80. Elle y a participé comme comédienne et auteure à la création de trois spectacles. Parallèlement elle a touché à plusieurs facettes de l'activité théâtrale : enseignement, organisation de festivals, critique... Elle se consacre aujourd'hui à l'écriture. Sa première pièce «Baby Blues» a été produite au Théâtre d'Aujourd'hui à Montréal en 1991.

Elle a obtenu le Prix du Gouverneur général du Canada en 1998 pour sa pièce «Les Quatre Morts de Marie» (1995), puis le Prix Chalmers pour la création de cette même pièce en version anglaise à Toronto. Citons encore : «La peau d'Elisa» (1997), «Les Sept Jours de Simon Labrosse» (1999), «Violette sur la Terre» (2002) et «Jean et Béatrice» (2002). Ses textes ont tous fait l'objet de plusieurs mises en scène au Canada, en France, en Belgique, au Mexique.

**Location: 022/310 37 59**

*Avec son regard à la fois franc et malicieux  
avec ses gestes délicats  
avec ses mots chaleureux et sensibles  
avec son optimisme sur le temps qu'il ferait dimanche  
avec ses coiffures rigolotes  
avec sa patience qui calmait le plus énervé des clients  
avec sa douceur, son infinie douceur  
avec sa joie, ses rires avec les collègues complices  
avec sa gentillesse inégalable  
avec sa générosité, son attention aux autres  
avec sa jeunesse  
avec son enthousiasme, son dévouement  
avec son bonheur d'être là  
avec tout ce qu'il disait  
tout ce qu'il faisait  
tout ce qu'il était  
il nous rendait heureux.  
Nous ne l'oublierons pas,  
FABIEN le magnifique.*



Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l'ASLOCA.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des habitants du centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion.

### BULLETIN D'ADHESION

**JE DESIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV**

cotisation 2002: individuel Fr. 30.-- Famille: Fr. 40.-- apprentis, étudiant: Fr. 10.--)

**NOM:** .....

**Prénom:** .....

**Adresse:** .....

**Bulletin à renvoyer à l'AHCVV - case postale 3029 1211 Genève 3**

# Echo du Conseil Municipal



## Trottoir de la rue de l'Athénée

Texte de la question du 25 juin 2002

Le passage du Tour de Romandie cycliste à Genève a eu l'avantage de nécessiter au préalable le nivellement de la chaussée entre les escaliers du Musée de l'Athénée et l'immeuble N° 1 de la rue Beauregard. Le trottoir et la borne situés du côté de la rue Beauregard devraient être déplacés de 60 à 80 cm pour assurer la sécurité des piétons. De même, il faudrait envisager d'élargir le pont de l'Athénée, du côté du Bourg-de-Four, toujours pour assurer la sécurité des piétons.

### RÉPONSE

#### DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Du 6 novembre 2002

Les travaux exécutés pour le passage du Tour de Romandie se sont limités à la pose d'une mince couche d'enrobé au carrefour des rues de l'Athénée et Beauregard, afin

d'atténuer les irrégularités trop importantes du revêtement.

La largeur de la chaussée est déjà actuellement juste suffisante pour le passage des véhicules des TPG. Il est par conséquent difficilement envisageable d'empiéter sur la chaussée pour élargir les trottoirs.

Élargir le pont Saint-Léger et démolir les murs en pierre de Meillerie, situés de part et d'autre de cet ouvrage, sous-entend une atteinte au patrimoine et les contraintes qui y sont liées.

En conséquence, le Service entretien du domaine public a mandaté, à la miseptembre, un bureau d'ingénieur, afin de trouver une ou des solutions sur des bases techniques précises. Les premières propositions nous parviendront d'ici à la fin de l'année et nous ne manquerons pas de vous en transmettre la synthèse.

## Pétition de commerçants automobilistes

Une pétition initiée et déposée par des commerçants automobilistes de la Vieille-Ville a été examinée par le Conseil municipal. Selon les représentants des pétitionnaires MM : Glauser et Mérey le bruit de la Vieille-Ville n'est pas imputable aux voitures, mais aux jeunes qui sortent des établissements, qui cassent les pare-bises, les rétroviseurs, etc. Pour réduire le bruit des jeunes il faudrait supprimer la moitié des pubs et des discothèques

Ils déplorent que la Vieille-Ville soit mise en zones bleues, piétonne ou résidentielle sans place de parc. Ils estiment les agents de sécurité municipaux exercent du mobbing qui relève plus du goulag que de la surveillance ! A leur avis, les clients des antiquaires aimeraient, par exemple, pouvoir venir chercher leur achat avec leur voiture. Il ne leur est impossible de venir prendre un apéritif en voiture car les agents sont là qui verbalisent systématiquement. C'est ce qui provoque la mort de la Vieille-Ville. Genève est une ville chère et cela rebute les touristes. Il faudrait pouvoir se garer dans la Vieille-Ville pour faire marcher les commerces.

Les conclusions de la commission des pétitions ont été diamétralement opposées aux demandes des pétitionnaires, elle recommande à l'unanimité des 15 membres présents de renvoyer cette pétition au Conseil administratif en lui demandant d'appliquer strictement les lois et règlements en vigueur.

Cette pétition a été traitée lors de la séance de novembre du Conseil municipal. La position de la commission a été confirmée en réponses aux propos visiblement hors de temps de cette pétition.

Lors des débats il a été relevé les contradictions des pétitionnaires et notamment ceux de l'une des personnes auditionnées qui se plainent des activités de la police municipale accusée de faire du mobbing. Ces accusations sont contraires à la réalité, car il y a au contraire un laxisme et des impunités dans la Vieille-Ville. Par exemple ceux qui habitent le quartier savent que la voiture de la personne auditionnée stationne à journée faite en situation irrégulière et en toute impunité devant et autour de l'hôtel de Ville !

La population, les usagers des transports publics constatent régulièrement que c'est en fait au contraire des affirmations des pétitionnaires le laxisme face aux infractions des automobilistes : stationnement et circulation en lieu interdit, non-respect des zones piétonnes qui rendent la vie impossible au centre ville.

Bouchons blocages des voies de circulation impossibilité au TPG de remplir leur mission de transport comme en témoignent leur grève de protestation du mois de mars face aux conditions de travail dans les bouchons provoqué par le non-respect des règles de circulations.

## Bornes amovibles et aménagement des accès de la Vieille-Ville

Préconisée par l'AHCVV, la mise en place de bornes rétractables dans la Vieille-Ville a fait l'objet d'une motion au Conseil Municipal déposée par MM. Alain MARQUET, Roman JUON, Mmes Marie-France SPIELMANN et Isabel NERNY.

L'AHCVV avait lors de son assemblée générale du 15 mars adopté, à une large majorité, une résolution demandant la mise en place de bornes amovibles.

Notre association a été entendue par la commission d'aménagement du Conseil municipal sur ce sujet. Cette demande avait été formulée depuis plusieurs années. La pose de bornes amovibles donnait la possibilité pour les ayants-droits d'accéder soit avec une clé, soit une carte magnétique. A la fin des travaux de la commission la mise en place de bornes, comme mesures compensatoires liés à la construction du parking St-Antoine est acceptée par 12 voix et 1 abstention.

## Ouverture d'un crédit pour l'aménagement des accès automobiles au quartier de La Vieille-Ville

### Accès à La Vieille-ville

#### Saint-Léger

L'intervention prévue suppose un réaménagement de l'accès et de la rue, de l'angle de celle-ci à la fontaine et au pont. Les places de stationnements sont déplacées, l'espace est ainsi dégagé et encadré par les éléments de pierre. Outre sa fonction dissuasive, ce projet permet enfin de libérer la fontaine des obstacles visuels qui l'étouffent et de la restituer à la vision des promeneurs.

#### Rue Colladon

Il s'agit d'une ruelle étroite. Dans ce cas, on ne trouvera que le muret et la signalisation routière indiquant le statut de cette rue. L'ensemble de la rue est pavé et les collecteurs préalablement mis en séparatif. Le pavage sera raccordé aux éléments de sol présents de qualité.

#### Rue Théodore-de-Bèze

La demande du groupe de travail situait le problème à l'entrée de la rue des Chaudronniers, mais, vu la situation morphologique et d'usage, la nécessité de contrôler l'accès à cette partie de La Vieille-ville est à résoudre déjà au début de la rampe de la rue Théodore-de-Bèze, par un trottoir traversant et un panneau annonceur du régime des rues de La Vieille-ville.

### Transition au sein de la Vieille-Ville

#### Rue des Chaudronniers

Il s'agit, là, d'une transition entre les régimes de « rue résidentielle » et de « zone piétonne ». Vu les futurs projets d'aménagement de la place du Bourg-de-Four et du bastion de Théodore-de-Bèze, l'intervention proposée est simple, avec l'implantation d'un muret de pierre qui laisse un passage étroit aux véhicules. Ultérieurement, il s'agira également de revoir les traitements de chaussée, et donc des infrastructures souterraines, de manière à rappeler une allée plantée qui reliait l'esplanade Saint-Antoine à Rive, dans les temps passés, par l'ancienne rampe vers La Rôtisserie.

#### Rue de la Taconnerie

De même, il s'agit là d'une transition entre deux systèmes de circulation déjà modérés. Un simple muret, avec une échancrure pour laisser un passage aussi étroit que possible aux véhicules, est installé, avec une signalisation à messages variables.

L'AHCVV avait demandé que les accès au quartier soient gérés par un système de bornes télescopiques, avec des cartes magnétiques, telles que la Ville de Genève en a placé dans de nouvelles zones piétonnes et comme elle a le projet d'en réaliser en d'autres endroits.

Sans attendre le résultat de ces discussions et sans préteriter leur évolution, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont, d'ores et déjà décidé de doter les accès automobiles de la Vieille-Ville d'aménagements dissuasifs, de qualité et offrant une information claire des conditions d'accès aux ayants droit.

### Description de l'ouvrage

Pour dissuader ceux qui n'ont pas la qualité d'ayant droit, chacun des accès à La Vieille-ville est resserré par un dispositif architectural simple, de qualité respectueux du site et doté d'un panneau d'information à messages variables de l'Office des transports et de la circulation.

Le parti architectural est simple et tient compte du lieu, des caractéristiques topographiques, de circulation et du caractère particulier de zone protégée, de patrimoine que représente la ville ancienne. Il s'agit d'un rétrécissement de la chaussée d'un changement des matériaux de sol qui offrent une fermeture visuelle pour les personnes se déplaçant en véhicules motorisés. Le dispositif est simple, clair et lisible, s'intègre harmonieusement dans chaque lieu par son expression rigoureuse et son vocabulaire classique, utilisant les matériaux environnants, la pierre blanche des socles d'immeubles et le pavé.

Les architectes ont choisi de construire, chaque fois, un muret en pierre blanche d'une épaisseur de 60 centimètres et d'une hauteur de 45 à 50 centimètres, qui s'abaisse au niveau de la chaussée, celle-ci étant pavée pour laisser les véhicules passer tout en signifiant le ralentissement. La largeur consentie est celle nécessaire au passage des véhicules d'urgence. Cette pierre claire est un rappel du calcaire du Jura qui souligne la modénature des façades de la Vieille-ville, en contre point de la mollasse verte de Meillerie utilisée dans les étages.

Cette intervention concerne les cinq sites suivants en limite de La Vieille-ville et deux intérieurs. L'accès par la rue de la Tertasse sera traité dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de la Corratierie, prochainement présenté au Conseil municipal.